



## Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 16 juin 2022

**Étaient présents (8/11) :** Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : Jean-Michel FROMONT, Evelyne CHANUSSOT, Aurélien COLAS, Maryse COULON, Bernard DOURIOT, Joris LACOUR, Emmanuel MERLE, Marie-Noëlle PAQUELIER Christine PERREAUT, Isabelle REBILLARD, René ROSAT.

**Étaient excusés (3) :** Joris LACOUR, Bernard DOURIOT, Emmanuel MERLE

**Pouvoirs :** Joris LACOUR donne pouvoir à Evelyne CHANUSSOT,  
Bernard DOURIOT donne pouvoir à Aurélien COLAS,  
Emmanuel MERLE donne pouvoir à Jean-Michel FROMONT,

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Jean-Michel FROMONT, Maire, qui a nommé Maryse COULON comme secrétaire de séance.

1) **APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 19 mai 2022 à l'unanimité des membres présents.**

2) **PROPOSITION DE REVISION DES TARIFS DE CANTINE**

Monsieur le Maire explique que le coût des repas augmente, en lien avec l'inflation et le recrutement de Madame COLAS. Il propose une révision des tarifs des repas de la cantine :

	Tarifs 2021-2022	Tarifs 2022-2023
<b>Repas régulier</b>	5,20 €	5,30 €
<b>Repas occasionnel</b>	5,60 €	5,70 €

Le Conseil après en avoir délibéré, vote pour à l'unanimité des voix par **délibération n°21-2022.**

Votes : 

<b>8 POUR</b>	<b>0 CONTRE</b>	<b>0 ABSTENTION</b>
---------------	-----------------	---------------------

3) **PROPOSITION DE REVISION DES TARIFS TRANSPORT-SURVEILLANCE**

Monsieur le Maire explique que le coût du transport scolaire augmente chaque année pour la commune qui n'a pas répercuté d'augmentation depuis 2018 (baisse de 29 à 25 euros en 2018 – voir délibérations jointes).

Il propose une révision des tarifs de transport-surveillance :

	Tarifs 2021-2022 Au trimestre par enfant	Tarifs 2022-2023 Au trimestre par enfant
<b>1 enfant</b>	25 €	28 €
<b>2 enfants</b>	20 €	23 €
<b>3 enfants</b>	15 €	18 €

Le Conseil après en avoir délibéré, vote pour à l'unanimité des voix par **délibération n°22-2022.**

Votes : 

<b>8 POUR</b>	<b>0 CONTRE</b>	<b>0 ABSTENTION</b>
---------------	-----------------	---------------------

**4) CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE – AGENT DE RESTAURATION**

Monsieur le Maire confirme que le nombre d'élèves scolarisés à Thurey dès la rentrée 2022-2023 sera supérieur aux années précédentes : une soixantaine d'élèves sont inscrits (59).

Le nombre de repas pris à la cantine sera d'au moins 55 chaque jour. Il est donc nécessaire de prolonger le poste occupé par Madame COLAS qui avait été recrutée pour un accroissement d'activité le 1<sup>er</sup> octobre 2022.

Comme convenu lors de la réunion de Conseil du 19 mai 2022, le poste permanent a été proposé à Madame COLAS qui accepte et confirme vouloir continuer à travailler à la cantine.

Monsieur le Maire propose la création d'un poste d'adjoint technique territorial – agent de restauration et d'entretien, à temps non complet à raison de 15 heures hebdomadaires (12 heures de cantine, 3 heures d'entretien).

Le Conseil après en avoir délibéré, vote pour à l'unanimité des voix par **délibération n°23-2022**.

Votes :

<b>8 POUR</b>	<b>0 CONTRE</b>	<b>0 ABSTENTION</b>
---------------	-----------------	---------------------

**5) SUPPRESSION DES REGIES COMMUNALES**

Monsieur le Maire relaie l'information du Service de Gestion Comptable indiquant la nécessité de fermer les régies « salle des fêtes » et « cantine ».

En effet, les régies sont destinées à recevoir un volume conséquent, ce qui n'est pas le cas. De plus, la régie « cantine » n'est plus utilisée.

La régie « salle des fêtes » avait été ouverte par arrêté du Maire. Elle sera donc supprimée de la même manière. En date du 30 juin 2022.

La régie « cantine » avait été ouverte par délibération 23/2007 le 17 août 2007. Elle doit donc être supprimée de la même manière.

Après lecture de la délibération 23/2007 du 17 août 2007 instituant ladite régie de recettes et en regard de son inutilité actuelle, le Conseil délibère et vote, à l'unanimité des membres présents, pour la suppression de la régie de recettes n°31402 pour la gestion de la cantine scolaire par **délibération n°24-2022**.

Votes :

<b>8 POUR</b>	<b>0 CONTRE</b>	<b>0 ABSTENTION</b>
---------------	-----------------	---------------------

**6) PROPOSITION POUR L'ACHAT D'UN TERRAIN**

Monsieur le Maire propose que la commune achète le terrain en indivision de la famille Guillemaud, cadastré AC 126.

Après étude des possibilités offertes par le terrain, le Conseil délibère et vote pour l'achat de la parcelle AC 126 pour un montant de 34 000 euros par **délibération n°25-2022**.

Votes :

<b>8 POUR</b>	<b>0 CONTRE</b>	<b>0 ABSTENTION</b>
---------------	-----------------	---------------------

**7) DECISION MODIFICATIVE**

Monsieur le Maire expose l'état des crédits consommés au chapitre 23 (bibliothèque).

- Etaient budgétés 25 844 €
- Ont été consommés 25 385 €
- Restent 458,72 €

Hors, il reste une facture de 1 404 € à régler (enseigne par ACA) et une autre de 3070,80 € (BREED volet roulant). Il est donc nécessaire d'apporter de nouveaux crédits au chapitre 23 tel que :

**Dépenses****Recettes**

Chapitre 23 - 4 700 € en dépenses

Chapitre 21 + 4 700 € en dépenses

Le Conseil vote à l'unanimité la décision modification n°01-2022  
par **délibération n°25-2022.**

Votes :

**8 POUR**

**0 CONTRE**

**0 ABSTENTION**

**8) ORGANISATION DES PERMANENCES EN MAIRIE POUR L'ETE**

Monsieur le Maire informe le Conseil que Madame Touraine devrait laisser son poste à compter du 31 juillet (à confirmer).

Madame Grivaux sera en congés du lundi 18 au vendredi 29 juillet.

La mairie sera fermée au public du 15 au 22 août.

**9) INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- Inauguration de la bibliothèque mardi 5 juillet à 17h30.
- L'AG de la CCBR 71 se tiendra en salle du conseil mardi 21 juin à 20h.
- Projet caserne refusé : monsieur le maire fait lecture du courrier de refus reçu de la part du Président du Département, André Accary.
- Achat d'un terrain : Monsieur le maire explique qu'il souhaite faire une proposition d'achat pour le terrain de la famille Guillemaut à l'entrée de Thurey
- Recrutement : en cours pour le remplacement de Jean-Paul PERREAUT
- CCAS : prochaine réunion avec date à confirmer le 23 juin à 10h30

**Le Maire lève la séance à 22h00.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et ans que dessus et ont signé le registre les membres présents.

**La Secrétaire de séance,**

**Le Maire, Jean-Michel FROMONT**